

# Introduction

« Entre peur de la mixité, vue comme un risque de dévirilisation, réglementation des rôles sociaux et érotisation de la politique, les hommes au pouvoir tentent de trouver des équilibres instables, cantonnant les femmes dans des espaces précis, ne pouvant ni se passer d'elles ni assumer leur présence »

analyse Jean-Clément Martin dans son ouvrage *La Révolte brisée: femmes dans la Révolution française et l'Empire* publié en 2008<sup>1</sup>.

Étudier l'histoire de la Révolution française au prisme de l'histoire des femmes et du genre constitue un des enjeux de la recherche historique actuelle. Grâce à de récents travaux, de nouveaux champs d'investigation surgissent et les traditions historiques sont questionnées. La thèse soutenue par Dominique Godineau en 1988, *Les citoyennes tricoteuses, les femmes du petit peuple parisien pendant la Révolution française*, est fondatrice de ce nouveau champ d'études<sup>2</sup>. L'historienne y peint un tableau précis du quotidien et de l'investissement politique féminin pendant cette période troublée, ouvrant la porte à la multiplication de recherches en province sur le même sujet.

Même si son travail reste centré sur la capitale, Dominique Godineau rencontre dans ses sources des citoyennes provinciales, en particulier dans les pétitions révolutionnaires<sup>3</sup>. Ces requêtes constituent un des modes d'expression privilégiés par les femmes pour faire connaître leurs opinions aux autorités révolutionnaires, comme le suggèrent les travaux de Christine Fauré ou Suzanne Desan<sup>4</sup>. Dans celles consultées par Dominique Godineau figure la pétition des femmes de Beaumont-du-Périgord envoyée (ou reçue) à la Convention nationale le 8 août 1793. Elle est intitulée « Discours

1. MARTIN J.-C., *La Révolte brisée: femmes dans la Révolution Française et l'Empire*, Paris, A. Colin, 2008.

2. GODINEAU D., *Citoyennes tricoteuses: les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Édition Perrin, 2004.

3. *Ibid.*, p. 144-145.

4. FAURE C., « Doléances, déclarations et pétitions, trois formes de la parole publique des femmes sous la Révolution », *AHRF*, n° 344, 2006, p. 5-26; DESAN S., « Pétitions de femmes en faveur d'une réforme révolutionnaire de la famille », *AHRF*, n° 344, 2006, p. 27-46.

des Citoyennes Républicaines de Beaumont pour l'acceptation de la Constitution<sup>5</sup> ». Les auteures y réclament la possibilité pour les citoyennes de ratifier – comme les hommes – la Constitution de l'An I. Ce précieux document offre l'opportunité de saisir le point de vue des femmes rurales quant à leur exclusion de la nouvelle citoyenneté en construction. Toutefois, des précautions doivent être prises par l'historien qui étudie cette source. Ce discours est vraisemblablement écrit par un homme, qui transcrit à travers ses propres mots, les revendications des citoyennes de Beaumont-du-Périgord. La langue, le vocabulaire et le ton employé ne restituent sans doute pas ceux des citoyennes. *A fortiori*, comme il s'agit d'une demande adressée aux autorités politiques nationales, la pétition doit se conformer aux exigences stylistiques et au vocabulaire patriotique. Par l'existence de cette pétition, le village de Beaumont-du-Périgord semble donc s'affirmer comme un terrain d'étude favorable pour s'interroger sur l'investissement politique des femmes dans le processus révolutionnaire en milieu rural.

La petite ville de Beaumont-du-Périgord se situe au sud-ouest du département de la Dordogne, entre le centre urbain que constitue Bergerac, les pays de l'Agenais et de Montpazier et la rivière Dordogne. Sa situation géographique privilégiée lui permet de bénéficier d'axes de communication qui sont autant d'atouts propices à son développement. Malgré une bourgeoisie rurale très bien implantée, sa population est dans sa grande majorité liée aux métiers de la terre et au petit artisanat. Beaumont-du-Périgord devient pendant la Révolution française un des huit chefs-lieux de canton du district de Belvès. Le village concentre par conséquent en son sein plusieurs institutions politiques et judiciaires comme l'Agence de secours et le tribunal de la justice de paix<sup>6</sup>.

Avant la création du département de la Dordogne le 26 janvier 1790, ce territoire constituait le Comté du Périgord<sup>7</sup>. Rattaché à la couronne de Navarre jusqu'à la montée d'Henri IV sur le trône de France, il appartenait à la famille des Bourbons-Albret – grande famille nobiliaire, royale et princière – qui possédait une forte clientèle dans la région. Henri de Bourbon était l'héritier par ses ascendants maternels de ce comté et descendant du roi Saint Louis par son père. En vertu de la loi salique, il devient roi de France à la mort de François duc d'Anjou, fils d'Henri III, en 1584. Il apporte à la couronne de France, les territoires navarrais, dont le comté du Périgord. Deux siècles plus tard, le 26 janvier 1790, les députés à la Convention créent les départements, dont celui de la Dordogne. Suite à la proposition des huit députés périgordins, les limites du département ne diffèrent pas de celles de la province du Périgord<sup>8</sup>. À l'issue de nombreuses discussions, il est décidé que Périgueux en serait le chef-lieu. Le département est divisé en neuf districts et soixante-douze cantons qui détiennent chacun une justice de paix. La

5. AN C 267 d. 631, p. 19.

6. ADD 30 L 13; ADD 2 L 155.

7. LACHAISE B., *Histoire du Périgord*, Périgueux, P. Fanlac, 2000, p. 211-213.

8. *Ibid.*, p. 242.

configuration des paroisses est à peine modifiée pour atteindre en 1794 le nombre de 628 communes. Ce découpage évolue au cours de la Révolution avec la disparition des districts dans la Constitution de l'An III (1795)<sup>9</sup>. La création du nouveau département de la Dordogne répond à une demande des élites locales visant à la fois à simplifier l'administration de la province, mais aussi à alléger la tutelle de Bordeaux<sup>10</sup>.

Ce vaste espace est caractérisé par une grande diversité de paysages, de sols et de sous-sols. Les géographes distinguent sept grands types de paysages : des hautes collines et vallées dans la région du Sarladais qui se caractérisent par un manteau forestier sombre expliquant l'appellation de Périgord noir ; des collines très blanches à cause du calcaire dans le centre du département appelé Périgord blanc ; des coteaux et des vallées dans la région de Périgueux autour de l'Isle ; un ensemble de petits plateaux calcaires formant des causses entre Nontron et Thiviers ; des plateaux et des gorges dans le nord-est du département nommé Périgord vert à cause d'une forêt dense qui crée un camaïeu de verts ; des pays boisés dans l'ouest du département avec la Double et le Landais, enfin, la région de Beaumont-du-Périgord, constituée de coteaux et de buttes et d'un paysage façonné par la viticulture. La variété des matières premières explique la diversité des matériaux de construction. La ville de Périgueux est très marquée par le calcaire blanc alors que la région du sarladais utilise du calcaire crétacé qui donne de belles pierres de taille à la couleur dorée. Le territoire dispose de différents atouts : de grandes forêts, des ressources en eau très abondantes, des sols de qualité et un climat océanique propice à l'agriculture, et en particulier à la culture des céréales et de la vigne<sup>11</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la société périgordine garde des traits traditionnels. Qualifiée d'« immuable », elle possède les caractéristiques classiques d'une société de la fin de l'Ancien régime<sup>12</sup>. La noblesse – fortement implantée – garde des valeurs traditionnelles comme celles de la guerre et de l'honneur. La bourgeoisie urbaine, peu nombreuse, aspire à profiter d'une ascension sociale, lui permettant de jouir des mêmes conditions de vie et des mêmes privilèges que la noblesse. Cette contrée reste dominée par une paysannerie hétérogène composée majoritairement de petits propriétaires, de métayers et de paysans sans terre. Au cours du Siècle des Lumières, la noblesse décroît et s'appauvrit. Certains nobles vivent dans des conditions proches de la dérogeance. La bourgeoisie rurale sait tirer parti de cette évolution, notamment pendant la période révolutionnaire, lors de la vente des biens nationaux : elle acquiert à cette occasion des biens lui permettant d'asseoir sa position d'élite locale. Globalement, la population est répartie de façon

9. HIGOUNET-NADAL A., *Histoire du Périgord*, Toulouse, Privat, 1983, p. 5.

10. *Ibid.*, p. 253.

11. *Ibid.*, p. 18.

12. LACHAISE B., *op. cit.*, p. 234-235 fait référence à la thèse d'Anne Marie COCULA, *Les Gens de la rivière de Dordogne : 1750-1850*, Lille, Atelier Reproduction des thèses, université de Lille 3, 1979.

inégal sur l'ensemble du territoire entre les villes et les campagnes. Alors que les historiens estiment que le nombre d'habitants du Périgord s'élève à 400 000 dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, seulement 5 % d'entre eux sont des citoyens. Le Périgord, malgré l'accroissement naturel de la population après la fin des pics de mortalité du XVII<sup>e</sup> siècle, ne connaît pas de véritable essor urbain pendant la période d'Ancien régime. De façon générale, les historiens considèrent que, pendant cette période, la région connaît un phénomène de surpopulation par rapport aux ressources et aux possibilités d'emplois existants.

Malgré ses aspects traditionnels, des études récentes montrent que cette contrée n'est pas restée insensible aux idées des Lumières, notamment en matière agricole<sup>13</sup>. Par exemple, le maïs et le blé d'Espagne deviennent au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle des denrées commerciales aussi importantes que le froment dans la région de Sainte-Foy-la-Grande. La physiocratie n'est diffusée que dans une partie limitée des élites, avec comme représentant éminent le contrôleur général Bertin<sup>14</sup>. La culture populaire est construite autour de l'occitan, des chants et des contes traditionnels. Seule une petite partie de la bourgeoisie a accès aux livres, souvent de droit et parfois à l'Encyclopédie achetée en commun<sup>15</sup>.

Loin de rester indifférent à la Révolution française, une étude portant sur un bourg isolé comme celui de Beaumont-du-Périgord nécessite d'appréhender quel est le degré de pénétration des informations politiques et événementielles pour saisir les influences que peuvent avoir les événements et les conflits nationaux sur la vie du village. Inversement, l'étude des réseaux, notamment d'informations, questionne l'historien sur la réception et l'influence des indications provinciales sur les pouvoirs politiques nationaux.

En outre, l'étude d'un bourg nécessite de dégager une temporalité propre à cet espace. Plusieurs délimitations chronologiques classiques existent déjà au sein des études sur la Révolution. Si la décennie révolutionnaire s'étale de 1789 à 1799, plusieurs phases peuvent être distinguées : de 1789 jusqu'à l'An II et le début de la Terreur, puis suivi de la période républicaine de l'An II jusqu'à la période thermidorienne, et enfin l'analyse de la période réactionnaire, s'ouvrant en l'An III avec Thermidor. Au niveau national, l'histoire des femmes en Révolution possède sa propre temporalité. Alors que, dans les premières années de la Révolution, les citoyennes acquièrent de nouveaux droits civils et politiques (participations aux cahiers de doléances, mariage civil, divorce, égalité devant l'héritage, participation aux sociétés politiques, etc.), la phase qui s'ouvre avec l'interdiction des clubs de femmes, le 30 octobre 1793, voit l'éviction des citoyennes de l'espace public et le renforcement de la famille avec la création de la sphère domestique<sup>16</sup>. Cette

13. *Ibid.*, p. 231.

14. *Ibid.*, p. 232-233.

15. *Ibid.*, p. 238-247.

16. VERJUS A., HEUER J., « L'invention de la sphère domestique au sortir de la Révolution », *AHRF*, n° 327, 2002, p. 1-28.

temporalité nationale se manifeste aussi à Beaumont-du-Périgord. Une première phase, de 1789 à l'An III, voit l'implantation de la Révolution au niveau local : mise en place de la municipalité, vitalité de la société politique, multiplication de grands moments populaires comme la plantation de mai ou la tenue de messes pour fêter la victoire des troupes révolutionnaires, suppression de la communauté religieuse, mainmise de la municipalité sur l'assistance aux pauvres, etc. Un second temps s'ouvre avec Thermidor et la reprise en main des institutions révolutionnaires locales par les modérés<sup>17</sup>. Ainsi, si l'on retrouve – comme au niveau national – le paroxysme de leur engagement politique dans les années 1792 et 1793 (entrée dans la société politique, envoi d'une pétition de femmes à la Convention nationale), l'affrontement entre les Filles de la Foy et la municipalité engage à ouvrir la phase de politisation en 1790. En effet, ce conflit marque la première phase d'autonomisation de groupes politiques de femmes dans la communauté beaumontaise. À l'opposé, l'investissement massif des citoyennes dans l'assistance publique révolutionnaire invite à analyser l'investissement politique des femmes durant l'An III et le début la phase thermidorienne. Même si les événements nationaux de la Révolution française – avec la naissance de la République en particulier – ont une influence sur les modes et les temps de politisation des femmes rurales, celles-ci créent leur propre temporalité.

Les sources, conservées aux Archives départementales de la Dordogne, permettant d'étudier l'investissement politique des femmes de Beaumont-du-Périgord de 1790 à l'An III, sont éparées, limitées et lacunaires. Toutefois, combinées entre elles, elles permettent de dresser un tableau conséquent de la vie quotidienne et de la politisation de ces citoyennes. Cette étude s'ordonne autour de sources hétérogènes qui n'existent parfois qu'en un seul exemplaire pour toute la décennie révolutionnaire. Par exemple, la cote 2 L 125 donne accès à un seul tableau des citoyens bénéficiant de l'aide révolutionnaire prévue pour les familles de soldats, et daté du 10 Thermidor An II (28 juillet 1794)<sup>18</sup>. La singularité de certains documents limite les comparaisons. Mais, conjugués avec d'autres types de sources, leur unicité ne limite pas leur pertinence.

On peut noter qu'au fur et à mesure de la consolidation du pouvoir révolutionnaire, notamment après Thermidor (1794), les sources locales sont mieux conservées. Alors que la période d'après l'An IV est riche de divers documents beaumontais, la précédente (1790 – An III) présente de fortes lacunes. Par exemple, les documents administratifs municipaux d'avant l'An IV ont disparu<sup>19</sup>. Néanmoins, les archives conservées pour le district de Belvès permettent de compléter les archives municipales manquantes. Beaucoup mieux préservées et plus nombreuses, elles contiennent des

17. TESTUT L., *La Petite Ville de Beaumont pendant la période révolutionnaire*, Périgueux, Féret et fils, 1922, p. 581-614.

18. ADD 2 L 125, voir Annexe 4 « Assemblée générale des citoyens de la commune de Beaumont – Séance du 10 Thermidor An II ».

19. ADD 11 L 57 ; ADD 11 L 58 ; ADD 11 L 59.

informations précieuses pour l'historien, comme des recensements municipaux<sup>20</sup>. Ces sources sont constituées pour la plupart de copies de documents beaumontais adressés à d'autres administrations au niveau national ou départemental. Par exemple, la côte 2 L 55 rassemble les copies des comptes-rendus des assemblées communales des années 1790 à 1792<sup>21</sup>. Les archives de l'administration du département, très bien conservées, permettent d'éclairer et de commenter les sources de la petite ville. L'étude des répertoires de pétitions reçues pendant la décennie révolutionnaire permet de révéler la vie quotidienne et les conflits locaux existant dans la commune de Beaumont-du-Périgord. Le vote de la loi du 5 Brumaire An V (26 octobre 1796) qui institue un service archivistique dans chaque département permet de rassembler et de protéger l'ensemble des documents collectés par des individus et des associations locales pendant cette période troublée. Cette législation marque le premier pas vers la construction d'une mémoire de la Révolution française. Au niveau national, peu de sources beaumontaises – voire même périgordines – ont été conservées. La pétition féminine d'août 1793 semble être le seul document provenant de Beaumont pour toute la période révolutionnaire conservé aujourd'hui aux Archives nationales<sup>22</sup>.

Ces sources fragmentaires sont à compléter avec les travaux effectués par Léo Testut au début du xx<sup>e</sup> siècle. Dans son livre intitulé *La Petite Ville de Beaumont pendant la période révolutionnaire*, l'auteur recopie, en totalité ou en partie, les documents qu'il a retrouvés avant de les analyser<sup>23</sup>. À partir de son ouvrage, il est donc possible d'avoir accès à des sources perdues aujourd'hui. Par exemple, Léo Testut transcrit, tout au long du livre, un nombre important des comptes-rendus de la municipalité d'avant l'An IV. Il faut, néanmoins, utiliser les sources reprises dans cet ouvrage avec prudence : des erreurs ou des modifications ont pu s'y glisser. Par exemple, pour cacher – et préserver l'honneur des familles –, les filles-mères de la période révolutionnaire ne sont identifiées que par des initiales. Léo Testut harmonise, aussi, l'orthographe des noms. Ainsi, alors que le nom de famille Delpi[s-t] peut être écrit de manière indifférenciée avec un s ou un t final ; Léo Testut fait le choix de la seconde écriture dans tout son livre. La comparaison entre les documents originaux et ceux recopiés par l'érudit permet de dévoiler la rigueur de l'érudit.

Même si les sources utilisées sont très diverses, plusieurs groupes d'archives peuvent être distingués. Le premier rassemble les documents administratifs – comme les comptes rendus des assemblées communales, des réunions de la municipalité ou de l'Agence de secours – qui constituent une part importante du corpus. Issues des administrations locales, elles permettent d'envisager la politique menée par les révolutionnaires à l'égard des populations locales. Même si elles sont le plus souvent au second plan,

20. ADD 2 L 67 ; ADD 2 L 77.

21. ADD 2 L 55.

22. AN C 267 d. 631, p. 19.

23. TESTUT L., *op. cit.*

les femmes en émergent parfois. Quand elles s'introduisent dans ces espaces – sans l'accord des hommes – elles apparaissent dans les comptes rendus comme les actrices principales de la réunion. Par exemple, alors qu'elles sont absentes de tous les procès-verbaux des assemblées communales de 1790 à 1792, leur intrusion en août 1793 pour montrer, à l'instar des hommes, leur adhésion à la Constitution de l'An I, les fait surgir au premier plan dans les comptes rendus<sup>24</sup>. Si ces observations sont valables pour la majorité des archives administratives, les sources charitables constituent un cas à part. Les femmes étant à la fois gestionnaires de la charité locale, mais aussi leurs principales bénéficiaires, elles sont très présentes dans ce type de sources. Les comptes-rendus de l'Agence de secours mixte du village mettent donc autant en avant les femmes que les hommes<sup>25</sup>.

La seconde catégorie rassemble les sources politiques. Elles recouvrent deux types de documents : les comptes-rendus de la société politique des Amis de la Constitution de Beaumont-du-Périgord et les pétitions révolutionnaires, qui couvrent la période du 31 janvier 1792 au 17 Frimaire An II (7 décembre 1793). Référéncé aux Archives départementales de la Dordogne sous la côte 13 L 3, ce manuscrit de 88 pages est composé d'un ensemble de feuilles au format A3 pliées et reliées entre elles. La première page de couverture est un peu plus rigide que les feuillets et porte l'inscription : « Registre de la société des amis de la Constitution de Beaumont<sup>26</sup> ». Il y figure une liste de noms qui se poursuit au verso. Les comptes-rendus, écrits à la plume sont pour la plupart lisibles. Ce document n'est pas rédigé par un seul secrétaire, mais par douze d'entre eux, dont en particulier Jean-Baptiste Labarrière, instituteur de son état. Ce cahier n'est que le second de trois recueils successifs, comme le signale Léo Testut<sup>27</sup>. Le premier couvrant la période du 3 avril 1791 au 30 janvier 1792 a été conservé dans les papiers dits « Foussal », transmis de main en main jusqu'à l'abbé Cabanel, vicaire de Beaumont<sup>28</sup>. L'abbé quitte le pays et emporte le cahier avec lui. Cependant, le curé Chastaing, prédécesseur de l'abbé Cabanel, avant de le transmettre, en a recopié une partie (du 3 avril 1791 au 13 octobre 1792). Cette retranscription est celle qu'a pu consulter Léo Testut, mais n'a pas été déposée aux archives départementales. Le troisième recueil couvre la période du « 8 Frimaire de l'An II » à Fructidor An III (août-septembre 1795). Une erreur chronologique semble s'être glissée ici. En effet, la dernière séance du deuxième cahier est celle du 17 Frimaire de l'An II (7 décembre 1793) donc, la datation du troisième recueil semble inexacte. Ce fascicule est déjà perdu à l'époque où Léo Testut écrit son ouvrage. Cette source, même lacunaire, permet de saisir par quels moyens les femmes se sont introduites dans l'espace politique de Beaumont. Là encore, l'historien doit être prudent. Il a accès plus à une

24. TESTUT L., *op. cit.*, p. 488, l'auteur cite la source qu'il a consultée.

25. ADD 2 L 155.

26. ADD 13 L 3.

27. TESTUT L., *op. cit.*, p. 747.

28. Léo Testut ne précise pas à quelle époque a officié l'ecclésiastique.

image jacobine de ces femmes, qu'à une description. Il est donc important d'essayer de lever le filtre masculin qui sépare les affiliées et l'historien.

Parmi les sources politiques figurent également les pétitions envoyées par des habitants de Beaumont-du-Périgord à différentes institutions. Comme le montrent les travaux de Christine Fauré ou Suzanne Desan, ces documents peuvent constituer de véritables fenêtres sur le quotidien de certaines femmes<sup>29</sup>. Même si la majorité des pétitions retrouvées sont sans doute rédigées par des hommes, d'autres comme le « Discours des Citoyennes républicaines de Beaumont pour l'acceptation de la Constitution<sup>30</sup> » sont féminines. Même si elles en sont les maîtres d'œuvre, ce sont des hommes qui tiennent la plume. Ils peuvent, dans ces cas-là, jouer un rôle de médiateur, glissant ses revendications féminines, dans des mots masculins. Peu de textes complets de pétitions nous sont parvenus. Ce sont plutôt leurs traces qui apparaissent dans les registres de réception des pétitions, des institutions locales ou départementales. Ces documents permettent donc seulement d'entrevoir le thème et la fréquence de l'utilisation d'expressions politiques, sans pour autant laisser la possibilité de faire une analyse du discours.

Contrairement aux études de Dominique Godineau, les archives judiciaires et policières sont très minoritaires parmi les sources réunies dans le corpus de ce travail de recherche. Celles-ci restent très limitées à la fois dans le temps (seulement An II et An III) et par le nombre d'affaires. Elles permettent tout de même de saisir quelques bribes du quotidien – notamment familial – des femmes du temps. Les archives policières laissent en revanche les citoyennes dans l'ombre. Même si elles traitent de sujets impliquant des femmes – l'émigration des nobles, les troubles locaux, le patriotisme –, celles-ci ne semblent pas y avoir directement pris part – ou être reconnues comme telles – par les autorités policières locales. Les sources répressives – listes des détenus par exemple – sont consultables aux Archives départementales de la Dordogne, mais les geôles beaumontaises n'ont compté aucune femme sur la période<sup>31</sup>. *A contrario*, celles de Belvès en comptent cinquante-sept, mais aucune n'est identifiable comme originaires de Beaumont<sup>32</sup>.

Enfin, la dernière catégorie rassemble l'ensemble des sources permettant de saisir l'identité des citoyennes de Beaumont-du-Périgord. Les minutes notariales et les registres paroissiaux sont des outils précieux, mais leur mauvais état de conservation rend difficile leur exploitation. Pour les registres paroissiaux, la numérisation rend la source quasiment illisible. Les sources notariales beaumontaises se limitent à un seul notaire : Gilles Darchier. En raison d'une inondation, ces minutes sont en très mauvais état et beaucoup d'actes ont été perdus. Toutefois, le répertoire des actes est en bon état et aisément consultable. Pour remédier à ce manque de sources, l'étude du

29. DESAN S., *op. cit.*

30. AN C 267 d. 631, p. 19.

31. ADD 2 L 162.

32. *Ibid.*

recensement nominatif de l'An IV constitue un moyen efficace de retrouver l'identité de certaines femmes. Toutefois, le grand nombre d'homonymes et l'utilisation indifférenciée du nom de naissance ou du nom marital multiplie les hypothèses.

Il faut noter que la majorité – voir la quasi-totalité – des sources du corpus sur lequel repose ce travail de recherche peut être qualifiées d'« annexes ». Jamais, en effet, les femmes ne sont l'objet du document. Par exemple, les comptes-rendus de la société politique transcrivent les débats internes d'une association d'hommes, les femmes n'y apparaissant que de manière fortuite et souvent au second plan<sup>33</sup>. L'historien doit donc s'arrêter sur des détails pour saisir ces femmes. Parallèlement, l'écriture masculine des sources du corpus pose de manière aiguë la question du filtre masculin existant entre les femmes-objets et l'historien. Gaytri Spivak, professeure de littérature comparée et spécialiste des études postcoloniales à l'université de Columbia et Calcutta, experte notamment de la question des sources écrites par les colonisateurs sur les colonisés souligne bien ce problème dans *Les subalternes peuvent-elles parler?*<sup>34</sup>. Répondant par la négative, l'auteure s'oppose sur ce point à l'ensemble du courant des *subaltern studies* cherchant à promouvoir ces voix longtemps enfouies<sup>35</sup>. L'auteure tente de démontrer que le chercheur ne trouve dans ces sources qu'une représentation des acteurs et non une image ou description, ce que Michelle Perrot pointe également dans le cas des femmes<sup>36</sup>. Cependant, cette dernière invite les historiens à utiliser tout de même ces sources, mais en analysant ces représentations en tant que telles, comme pouvant être révélatrices des rapports sociaux de sexes de l'époque<sup>37</sup>. À cela s'ajoute une particularité durant la période révolutionnaire, puisque les citoyennes rencontrent un deuxième type de médiation : l'interposition administrative masculine, en particulier dans le cas des pétitions où, pour pouvoir présenter leurs requêtes, les femmes doivent avoir l'aval du maire ou du député<sup>38</sup>. Dans certains cas, cette obligation peut conduire à des refus, mais aussi à des intimidations, ce qui limite, de manière imperceptible pour l'historien, certaines initiatives individuelles de femmes.

Dans un grand nombre de ses ouvrages, Michelle Perrot s'attache à souligner et analyser la complexité de faire de l'histoire des femmes<sup>39</sup>. Elle montre

33. ADD 13 L 3.

34. SPIVAK G. C., *Les Subalternes peuvent-elles parler?*, Paris, Éd. Amsterdam, 2009.

35. Les *subaltern studies* sont un courant radical de l'historiographie indienne contemporaine, apparu dans les années 1980, dont l'objectif est de développer une histoire sociale par le bas. Il cherche à se distinguer de l'historiographie coloniale britannique et des élites indiennes. Les deux influences majoritaires de ce courant sont les écrits de Gramsci (à qui ils empruntent le concept de « subalterne ») et les historiens marxistes britanniques comme Eric Hobsbawm, E. P. Thompson et Christopher Hill.

36. PERROT M., *Mon histoire des femmes*, Paris, Le Seuil, 2008, p. 23-25.

37. PERROT M., « Introduction générale », dans PERROT M., *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1999, p. 1-17.

38. FAURE C., *op. cit.*

39. C'est notamment le cas dans deux de ses livres PERROT M., *Les Femmes...*, *op. cit.*, et PERROT M., *Mon histoire...*, *op. cit.*

qu'une des difficultés majeures est liée au manque de sources. Elle utilise l'expression d'« approvisionnement sexué des archives<sup>40</sup> », pour qualifier le déséquilibre entre le nombre d'archives écrites par les femmes et par les hommes. Même si le fort analphabétisme des femmes – notamment des milieux populaires – demeure une des causes majeures de ce déséquilibre ; il ne lui incombe pas uniquement : le chercheur est souvent confronté à d'autres difficultés qui résultent des sources elles-mêmes<sup>41</sup>. Cachant les femmes derrière une mixité des nombres, les données statistiques ne fournissent que, par exemple, peu d'analyses sexuées des données. En outre, la langue française constitue, elle aussi, un obstacle pour l'historien, car, dans le cas de groupes, l'utilisation du masculin est toujours privilégiée au détriment du féminin. Ces règles grammaticales *invisibilisent* donc les femmes dans les textes, alors que, dans les faits, elles ont participé, parfois massivement, aux événements. L'obstacle récurrent reste, enfin, de réussir à cerner « l'identité » des femmes, car il n'est pas rare de ne voir apparaître dans les documents que leur prénom, voir leur surnom.

La perte régulière des archives féminines – écrites pas les femmes ou ayant pour objet les femmes – pendant de nombreuses années a considérablement amoindri la matière « première » nécessaire au travail des historiens ne leur permettant pas, dans certains cas, de mener à leur terme certains projets de recherche. On remarque chez les descendants, une tendance à conserver majoritairement les papiers personnels des grands hommes, mais pas ceux de leurs épouses. Par exemple, si les papiers d'Alexis de Tocqueville ont été préservés, ce n'est pas le cas de ceux de sa compagne, Marie Mottley<sup>42</sup>. Cependant, l'altération de cet héritage de la transmission intergénérationnelle provient aussi des femmes elles-mêmes. Elles ont tellement intériorisé la dépréciation de leur propre parole, qu'elles détruisent facilement leurs écrits, comme des papiers ayant peu d'intérêt<sup>43</sup>.

Pour pallier ce manque d'archives, de nombreuses initiatives se sont développées en France pour sauvegarder les sources féminines et féministes. Christine Bard rappelle comment, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, des pionnières ont voulu préserver les sources et les traces des prises de paroles féminines, comme Eliska Vincent<sup>44</sup>. Plusieurs lieux ont été créés pour permettre de centraliser les archives relatives aux mouvements de femmes et aux féminismes. Ces dépôts permettent de mieux conserver les documents, mais aussi de leur donner une meilleure *visibilité* pour les chercheurs qui souhaitent les consulter. Le cas de la bibliothèque Marguerite Durand est le plus célèbre. Créée en 1932 grâce au don personnel de la bibliothèque de la journaliste, elle regroupe un fond important d'ouvrages et de pamphlets

40. PERROT M., *Les Femmes...*, op. cit., p. 390.

41. *Ibid.*, p. 1-17.

42. *Ibid.*, p. 25.

43. *Ibid.*, p. 17.

44. BARD C., « Les gardiennes de la mémoire », dans BARD C., *Les Filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995, p. 428-433.

écrits par des femmes et/ou sur les féminismes, ainsi qu'une riche collection de journaux féminins et féministes surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Actuellement, l'association des « Archives du féminisme », née au printemps 2000, a pour activité principale la collecte des archives en particulier des témoignages oraux. Elle est également à l'origine de la création d'un réseau d'historiens, d'archivistes et de bénévoles, dans le but de construire un champ d'action large. En parallèle, l'association a participé à la naissance du Centre des Archives du féminisme à Angers pour suppléer à la bibliothèque Marguerite Durand devenue trop petite<sup>46</sup>. Cette bibliothèque rassemble des sources de toutes les époques, dont un grand nombre de documents relatifs à la période révolutionnaire.

Le rassemblement et la *visibilisation* de ces sources permettent l'expansion du champ d'étude de l'histoire des femmes et du genre, une spécialité née en France dans les années 1970 grâce à des historiennes pionnières comme Yvonne Knibiehler ou Michelle Perrot. Cette dernière intitule son premier cours en 1973 : « Les femmes ont-elles une histoire ? ». Cette décennie voit le foisonnement de colloques et de recherches en études féminines, que ce soit en histoire moderne, en démographie, en histoire de la famille ou en anthropologie de la parenté. La thèse de Françoise Thébaud *Quand nos grand-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux-guerres* est représentative du développement de ce champ d'étude<sup>47</sup>. Un premier bilan de l'ensemble de ces travaux a lieu en 1984 au colloque de Saint-Maximilien intitulé « Une histoire des femmes est-elle possible ? ». Parallèlement, un second bilan est mené dans l'article intitulé « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie » publié dans les *Annales ESC* en 1986<sup>48</sup>. Ces deux états montrent autant une expansion de ce champ d'étude qu'un ensemble de limites dans l'analyse : ces publications placent souvent une majorité des femmes en victimes et une minorité en rebelles.

Cette émulation débouche dans les 1990 et 2000 sur la publication d'un nombre important d'ouvrages, comme la longue synthèse dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot *L'Histoire des femmes en occident* publié en 1990-1992<sup>49</sup>. Composé de cinq volumes et de plus de 77 articles d'historiens de nombreux pays, il est pionnier dans l'accessibilité de ce champ d'étude au grand public, favorisé par un style s'adressant à des non-spécialistes. Cette période voit la multiplication de manuels sur ce sujet comme celui de Dominique Godineau *Les Femmes dans la société française XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*

45. [[http://equipement.paris.fr/Biblioth%C3%A8que\\_Marguerite\\_Durand\\_\(BMD\)](http://equipement.paris.fr/Biblioth%C3%A8que_Marguerite_Durand_(BMD))] – consulté le 23 mars 2015.

46. BARD C., DIZIER-METZ A., NEVEU V., *Guide des sources de l'histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*, Rennes, PUR, 2006, p. 14-16.

47. THEBAUD F., *Quand nos grand-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, PUL, 1986.

48. DAUPHIN D., FARGE A., FRAYSSE G., « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie. », *Annales ESC*, n° 41, 1986, p. 271-293.

49. DUBY G., PERROT M., *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1993.

publié en 2003<sup>50</sup>. À cet élan se rattache également le colloque de Rouen tenu en 1998 : « Une histoire sans les femmes est-elle possible<sup>51</sup> ? ».

Des nouveaux questionnements résultent de la naissance du concept de *gender*. Il est la conséquence du passage de l'étude de la dichotomie entre domination et oppression, à l'étude, de ce que les sociologues français appellent, les rapports sociaux de sexe. Le *linguistic turn* et le philosophe Michel Foucault dans son ouvrage *Le Genre de l'histoire*, interrogent l'ensemble de la communauté universitaire sur ces questions<sup>52</sup>. Ceci marque le développement d'études sur d'autres champs comme le consentement, la ruse ou la séduction. La traduction de l'article de l'historienne Joan Scott le « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » démontre l'influence des courants anglo-saxons, notamment américains, structurés autour des *women's studies*<sup>53</sup>. L'auteure préconise une lecture sexuée des phénomènes historiques et met en œuvre les théories « constructionnistes » des sexes. Elle définit ce concept comme : « Un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir<sup>54</sup>. »

Il faut distinguer ici deux grandes idées. La première est comment, le genre – au sens de l'« élément consécutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes » – résulte de quatre éléments déterminés par l'auteure. Le premier est la constitution d'une symbolique binaire entre l'homme et la femme détenant des caractéristiques propres à chaque sexe, par exemple, Adam et Ève pour la religion catholique. C'est aussi la création au sein même de chaque sexe social de symboles représentant l'idéal de celui-ci et ses déviances ; pour reprendre l'exemple de la religion chrétienne, l'opposition Marie/Ève. Le second est l'existence de « concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations des sens des symboles<sup>55</sup> ». Ceux-ci sont transmis par divers canaux : l'école, la religion, la famille, les relations amicales, l'art, etc. Ils communiquent une bi-catégorisation de la société entre féminin et masculin, ne laissant pas la place à d'autres types de socialisation. L'auteure montre dans un troisième temps l'existence d'une résistance à ces injonctions normatives qui peut se faire sur des registres divers. Il peut s'agir, par exemple, d'un refus d'une adéquation entre le sexe biologique et les « signalétiques genrées » qui sont lui sont attribuées, comme

50. GODINEAU D., *Les Femmes dans la société française : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2003.

51. SOHN A.-M., THELAMON F., *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998.

52. FOUCAULT M., *Le Genre de l'Histoire*, Paris, Ed Tierce, 1988.

53. SCOTT J. W., « Gender a useful category of historical analysis », *American Historical Review*, vol. 91, n° 5, 1986. Trad. Française : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du Grif*, n° 37/38, 1988.

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

les garçons du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Le quatrième élément est l'existence d'une « identité subjective » qui questionne comment les individus construisent individuellement et collectivement leurs identités.

La deuxième grande idée contenue dans la définition de Joan Scott est que le genre implique des rapports de pouvoir, ce qui est essentiel pour une compréhension complète des systèmes de genre des sociétés historiques. Même si l'existence de normes de genre, comme règle coercitive, peut être considérée comme une violence, la notion de pouvoir doit être analysée de manière plus large. Il peut prendre des formes diverses : violences faites aux femmes, accès réduit au travail, exclusion du droit de vote, injonction à la maternité. Joan Scott montre de façon claire comment les sociétés sont hiérarchisées, mais aussi comment le pouvoir s'exprime au sein du langage de genre. Par exemple, une métaphore féminine est marqueuse de dévalorisation des sujets<sup>57</sup>.

L'appropriation par les historiens français de ce nouveau concept a été lente, mais finit par émerger notamment grâce à la revue *Vingtième siècle*, qui en 2006, propose un numéro intitulé « Spécial : Histoire des femmes, histoire des genres<sup>58</sup> ». Très vite, un certain nombre d'historiens montrent l'existence de limites à cette notion. Mona Ozouf, dans son ouvrage *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, suggère que l'analyse historique doit être marquée par le « neutre universel<sup>59</sup> ». Elle interroge aussi la confusion née de la nature polysémique du mot « genre ». L'historienne Joan Scott elle-même reproche dans un article récent, un usage routinier de ce concept ce qui lui enlève son caractère critique<sup>60</sup>. Elle dénonce également le retour à une analyse « biologisante » qui accrédite l'idée de la non-historicité du sexe biologique. Cependant, elle ne prône pas l'abandon du terme.

Comme Michelle Perrot le rappelle :

« L'histoire des femmes a changé. Dans ses objets, dans ses points de vue. Elle est partie d'une histoire du corps et des rôles privés pour aller vers une histoire des femmes dans l'espace public de la Cité, du travail, de la politique, de la guerre, de la création. Elle est partie d'une histoire des femmes victimes pour aller vers une histoire des femmes actives, dans les multiples interactions qui font le changement. Elle est partie d'une histoire des femmes, pour devenir davantage une histoire du genre, qui insiste sur les relations entre les sexes en intègre la masculinité. Elle a élargi ses perspectives spatiales, religieuses, culturelles<sup>61</sup>. »

56. Expression utilisée par Priscille Touraille dans son intervention « À propos des notions de "corps sexué" et de "corps genré". Quels problèmes ? », *Colloque : Femmes, Féminisme, Recherches*, 14-15 décembre 2012.

57. PFEFFERKORN R., *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Page deux, 2012, p. 67.

58. *Vingtième siècle*. Revue d'histoire, *Spécial : Histoire des femmes, histoire des genres*, n° 75, 2002.

59. OZOUF M., *Les Mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Gallimard, 1999.

60. SCOTT J., « Fantômes du millénaire : le futur du "genre" au XXI<sup>e</sup> siècle », *Clio HFS*, n° 32, 2010, p. 89-117.

61. PERROT M., *Mon histoire...*, *op. cit.*, p. 15.

L'histoire des femmes en Révolution n'est apparue que tardivement dans l'abondante historiographie de la Révolution française. Cette histoire qui traverse les deux derniers siècles demeure encore aujourd'hui un objet de controverse. Très tôt objet d'histoire, elle reste soumise aux évolutions intellectuelles et politiques du temps.

Le premier penseur à avoir considéré la Révolution française comme sujet d'analyse est Rabaud de Saint-Étienne dans son *Précis d'histoire de la Révolution française* paru en 1791<sup>62</sup>. Il est suivi par de nombreux auteurs tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Madame de Staël, dans ses *Considérations sur la Révolution française* publiées en 1818, est la première à avoir pensé la Révolution dans un rapport dialectique<sup>63</sup>. Dans sa lignée se situe un grand nombre d'historiens critiques comme Edgar Quinet avec son ouvrage *Le christianisme et la Révolution* paru en 1845<sup>64</sup>. Il y révèle que la culture politique révolutionnaire est inspirée du catholicisme tridentin, ce qui empêche, selon lui, la France de devenir une authentique république. Dans cette famille de pensée se retrouve l'historien-philosophe Karl Marx qui dans *Critique de l'état hégélien* datant de 1843, développe l'hypothèse que la Révolution française est un moment essentiel de l'évolution vers l'émancipation de l'humanité<sup>65</sup>. Pour lui, cette perspective ne demeure possible qu'en passant par des étapes, l'abolition de la féodalité et la conquête du pouvoir par la bourgeoisie étant l'une d'entre elles. L'auteur change dans ce cas la fonction des révolutions, renversant ainsi le paradigme. Dans les années 1850, Jules Michelet élabore son livre *L'Histoire de la Révolution française*, étude majeure pour cette époque<sup>66</sup>. Œuvre colossale en vingt et un volumes, elle ouvre la Révolution sur les États généraux et la ferme sur la décapitation de Robespierre en 1794. Malgré un attachement à la description des grands révolutionnaires comme Marat ou Danton, le personnage principal de son ouvrage reste le peuple.

« L'horizon 1900<sup>67</sup> » coïncide avec une histoire multiple, liée aux différents courants politiques résultant des clivages de la troisième République. Une histoire « socialiste » menée par Jean Jaurès dans son livre *Histoire socialiste de la Révolution* publiée en 1901-1908<sup>68</sup>. Se positionnant dans un héritage révolutionnaire, il affirme que cette période voit la naissance d'une classe

62. RABAUD J.-P. DE SAINT-ÉTIENNE, *Précis historique de la Révolution française*, Paris, Onfroy, 1791.

63. STAËL-HOLSTEIN G. de (Madame de Staël), *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Nouvelle édition, 1862 (première édition: 1818).

64. QUINET E., *Le Christianisme et la Révolution française*, Paris, Comon, 1845.

65. MARX K., *Critique du droit politique hégélien*, Paris, Les Éditions sociales, 1975 (première édition: 1843).

66. MICHELET J., *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1952 (première édition: 1847-1853).

67. Expression de Pierre Chaunu rapporté par Michel Vovelle dans son article VOVELLE M., « L'historiographie de la Révolution Française à la veille du bicentenaire », *AHRE*, n° 272, 1988, p. 113-126.

68. JAURÈS J., *Histoire socialiste de la Révolution*, Paris, Édition Socialiste, 1968 (première édition: 1901-1908).

ouvrière et du socialisme. Du point de vue historique, il pose les bornes de la « grande Révolution », c'est-à-dire de la décennie 1789-1799. Puis, des historiens de la « deuxième gauche<sup>69</sup> », non-communistes et très critiques envers le stalinisme qui, pour promouvoir le développement d'une vraie gauche réformiste, tentent d'empêcher l'exaltation intellectuelle autour du radicalisme de la période révolutionnaire. Leur stratégie consiste à faire une analogie entre Jacobins et Bolcheviks puis à la « retourner<sup>70</sup> », créant ainsi une autre analogie entre le goulag et la Terreur. C'est dans cette perspective que se place l'historien du xx<sup>e</sup> siècle François Furet quand il écrit : « Le goulag conduit à repenser la Terreur en vertu d'une identité de projet<sup>71</sup>. » Troisièmement, il existe un courant antirévolutionnaire défendu par des auteurs comme Augustin Cochin ou Hippolyte Taine ; la révolution détendrait, selon eux, une violence par essence dangereuse<sup>72</sup>. Ils appuient leur analyse sur une vision ésotérique du complot. Il existe, enfin, un courant contre-révolutionnaire sous la plume d'historiens comme Pierre Gaxotte ou Léon Daudet qui rejettent la violence révolutionnaire, mais aussi la déchristianisation de la France, parlant des « droits de l'homme sans Dieu<sup>73</sup> ». Ce courant évolue tout au long du xx<sup>e</sup> siècle et fait des révolutions la matrice des totalitarismes tout en présentant la guerre de Vendée comme un génocide. Renaud Escande est représentatif d'un renouveau de ce courant dans son ouvrage *Le Livre noir de la Révolution française* publié en 2008<sup>74</sup>.

Le xx<sup>e</sup> siècle est également marqué par une opposition claire entre deux écoles de pensée : l'école dite « jacobine » ou « marxiste » et l'école dite « révisionniste ». L'école jacobine, d'inspiration marxiste et méthodiste, se place dans la filiation d'Émile Durkheim avec pour ambition d'écrire une histoire totale, défendue notamment par Georges Duby. Ces chercheurs sont fortement influencés par les historiens soviétiques comme Boris Porchnev, spécialiste des révoltes populaires de l'Ancien régime<sup>75</sup>. Les grands historiens de ce courant ont été, pour la plupart d'entre eux, déten-

69. SERNA P., « Révolution française. Historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle », dans DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P., OFFENSTADT N. (dir.), *Historiographies, tome 2: Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1186-1214.

70. *Ibid.*

71. FURET F., *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978.

72. Augustin Cochin et Hippolyte Taine, historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, défendent la thèse de l'existence d'un complot ésotérique (notamment franc-maçon) qui serait à l'origine de la Révolution française, par exemple dans le livre d'Augustin Cochin *Les Sociétés de pensées et la démocratie moderne : étude d'histoire révolutionnaire* publié en 1921. Ils analysent aussi la violence comme essentialiste au processus révolutionnaire, par exemple dans l'ouvrage d'Hippolyte Taine *Les Origines de la France Contemporaine* publié en 1876-1893.

73. Les historiens du début du XX<sup>e</sup> siècle Pierre Gaxotte et Léon Daudet sont proches des courants d'extrême droite comme l'Action française. Dans *La Révolution française* publiée par Pierre Gaxotte en 1928, il défend des thèses contre-révolutionnaires.

74. ESCANDE R., *Le Livre noir de la Révolution française*, Paris, Éditions du Cerf, 2008.

75. PORCHNEV B., *Les Soulèvements populaires en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, Paris, 1972 (première édition : 1963).

teurs de la chaire d'histoire de la Révolution française de la Sorbonne. L'historien Alphonse Aulard, représentatif d'un courant méthodiste très attaché aux sources, s'intéresse en particulier à la politisation des masses<sup>76</sup>. Albert Mathiez, membre de la Section française de l'Internationale communiste, fait un parallèle – parfois une analogie – entre les Bolcheviks et les Jacobins. Il mène de nombreux travaux, notamment sur les cultes révolutionnaires<sup>77</sup>. Georges Lefebvre, reconnu pour ses travaux sur la Grande Peur, détenteur de la chaire d'histoire de la Révolution française de 1937 à 1945, fonde l'Institut d'Histoire de la Révolution française en 1937<sup>78</sup>. L'historien Albert Soboul est le spécialiste de la sans culotterie Parisienne<sup>79</sup>. Michel Vovelle, plus orienté vers l'histoire des mentalités, détient la chaire de la Sorbonne à partir de 1983. Dans ses travaux, il tente de définir une « mentalité révolutionnaire » en particulier dans sa thèse portant sur la déchristianisation en Provence<sup>80</sup>. Cette orientation de l'histoire de la Révolution s'est dotée d'outils de recherche permettant son expansion. Outre la chaire de la Sorbonne, le courant se construit à partir de 1907, autour de la revue des *Annales Révolutionnaires* qui devient en 1908 les *Annales historiques de la Révolution française*. Cette revue reste, encore aujourd'hui, une publication majeure sur cette période où les historiens développent le concept d'une « Révolution bourgeoise à soutien populaire<sup>81</sup> », qui constituerait l'originalité du modèle révolutionnaire français. Cette démarche cherche à unifier les « diversités<sup>82</sup> », c'est-à-dire les Révolutions bourgeoises, urbaines et paysannes. Elle fait de l'An II l'apogée démocratique de la période révolutionnaire en se fondant notamment sur le suffrage universel masculin. Enfin, dans une perspective marxiste, ces chercheurs adoptent le présupposé d'une mutation nécessaire qui se base sur l'évolution sociale et économique plus que sur celle des mentalités. Cependant Michel Vovelle rappelle que ce courant est assez ouvert pour intégrer des historiens qui ne sont pas marxistes, comme Marcel Reinhard<sup>83</sup>.

Des théories anglo-saxonnes sont à l'origine d'un renouveau historiographique. Ce nouveau courant est considéré comme la première phase du courant « révisionniste ». Des historiens comme Robert R. Palmer ou

76. AULARD A., *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République (1789-1804)*, Paris, A. Colin, 1901.

77. MATHIEZ A., *Les Origines des cultes révolutionnaires (1789-1792)*, Paris, G. Bellais, 1904.

78. LEFEBVRE G., *La Grande Peur de 1789*, Paris, A. Colin, 1932.

79. SOBOUL A., *Les Sans-culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (1793-1794)*, Paris, Le Seuil, 1979 (première édition : 1958).

80. VOVELLE M., *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses de testaments*, Paris, Édition du CTHS, 1997 (thèse de doctorat, 1971, Lyon, texte remanié).

81. VOVELLE M., *op. cit.*

82. Expression de Georges Lefebvre rapporté par Michel Vovelle dans son article (*op. cit.*).

83. *Ibid.*

Jacques Godechot développent la théorie d'une Révolution atlantiste<sup>84</sup>. En montrant le lien entre Révolution française et américaine, ils remettent en cause la spécificité de la première. Certains livres plus originaux étudient cette période dans une perspective plus théorique. Par exemple, ceux d'Alfred Cobban dont notamment *Le Sens de la Révolution française* publié en 1963 (édition anglaise 1955), qui rassemble une vive critique de l'opposition faite entre bourgeoisie et noblesse<sup>85</sup>.

La deuxième phase du courant « révisionniste » est née au sein de l'historiographie française. L'historien Roland Mousnier en constitue un des précurseurs avec sa critique de la lecture de l'Ancien régime en termes de classes<sup>86</sup>. La première synthèse demeure *La Révolution française* écrite par François Furet et Denis Richet et publiée en 1965<sup>87</sup>. Ces auteurs remettent en cause l'An II comme apogée du mouvement démocratique et opposent l'année 1790, qu'ils qualifient « d'année heureuse », à la période de la Terreur, qu'ils désignent comme un « dérapage ». Dans la continuité, François Furet signe une série d'articles dans les *Annales ESC* qu'il rassemble ensuite sous le titre *Penser la Révolution française*, publié en 1978<sup>88</sup>. Il s'appuie sur les travaux d'Alexis de Tocqueville ou d'Auguste Cochin et dénonce la « vulgate jacobino-bolchevique » et la justification de chaque étape, même de la violence, à cause des circonstances. Il développe l'hypothèse que la Terreur est un système de gouvernement qui trouve sa source dans la conception qu'ont les révolutionnaires de la souveraineté et dans leur incapacité à penser un espace politique démocratique où le débat d'idées est possible. Pour cette école révisionniste, l'interprétation de la Révolution doit se faire sur un temps long. Ces historiens se placent également dans la lignée de chercheurs comme Fernand Braudel qui publia en 1958 un article dans les *Annales ESC* intitulé « la longue durée<sup>89</sup> ». Il y affirme que la Révolution « est de l'ordre des épiphénomènes » et que ce qui constitue l'essentiel de l'histoire demeure les « masses d'histoire lente ». Cette interprétation a une grande influence sur l'histoire sociale, l'histoire matérielle ou encore l'anthropologie historique qui tient à s'intégrer dans une « histoire immobile<sup>90</sup> ». François Furet publie en 1988 une grande synthèse qu'il fait courir de 1780 à 1880, date à laquelle,

84. Pour plus de détails: PALMER R. R., *The Age of the Democratic Revolution: a Political History of Europe and America, 1760-1800*, Princeton N. J., Princeton University Press, 1970-1971 (première édition: 1964) et GODECHOT J., PALMER R.R., « Le Problème de l'Atlantique du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Relazioni del X<sup>e</sup> Congresso Internazionale di Scienze Storiche*, Rome-Florence, 1955.

85. COBBAN A., *Le Sens de la Révolution française*, Paris, Julliard, 1984.

86. Pour plus de détails: MOUSNIER R. *Les Hiérarchies sociales: de 1450 à nos jours*, Paris, PUF, 1969.

87. FURET F., RICHET D., *La Révolution française*, Paris, Hachette, 1965.

88. FURET F., *Penser...*, *op. cit.*

89. BRAUDEL F., « Histoire et Sciences Sociales: La longue durée », *Réseaux*, vol. 5, n° 27, 1987, p. 7-37.

90. Expression d'Emmanuel Le Roy de Ladurie rapporté par Michel Vovelle dans son article (*op. cit.*).

selon lui, la Révolution « entre au port<sup>91</sup> » avec la naissance d'une République modérée dissociant les droits politiques des droits sociaux. Cette école de pensée développe ces analyses dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française* sous la direction de François Furet et Mona Ozouf et participe à la critique globale du paradigme de l'histoire économique et sociale<sup>92</sup>. Il s'agit d'un « retour du politique » qui se conjugue avec une lecture de la Révolution plus pessimiste devant ce qui est, pour elle, le perpétuel échec des modérés.

Enfin, le bicentenaire de la Révolution ouvre une nouvelle phase en termes de perspectives de recherche. Un nombre important de nouveaux champs d'études voit le jour. Tout d'abord, un vaste travail sur les représentations est entrepris avec des travaux comme ceux de Philippe Bourdin sur les *Costumes, décors et accessoires dans le théâtre de la Révolution et de l'Empire*<sup>93</sup>. Puis, des études sur la mémoire se développent avec des ouvrages autour de la Vendée, comme celui de Jean-Clément Martin *La Vendée et la Révolution: accepter la mémoire pour écrire l'histoire*<sup>94</sup>. D'autre part un nouvel axe de recherche sur la violence révolutionnaire émerge au sein de l'Institut d'Histoire de la Révolution française sous la direction de Jean-Clément Martin. Certaines notions ou concepts sont questionnés comme les Montagnards étudiés par Françoise Brunel, ou la Terreur par Michel Biard dans son livre *Les Politiques de la Terreur, 1793-1794* publié en 2008<sup>95</sup>. Enfin, il existe une volonté de « déparisieniser » l'histoire de la Révolution, avec la naissance au sein de l'Institut d'Histoire de la Révolution française d'un centre de documentation centralisant un ensemble de microfiches regroupant les informations relevées dans les mémoires et les thèses portant sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche est reprise au sein de l'étude de Jean Boutier et Philippe Boutry l'*Atlas de la Révolution française*, qui aborde l'ensemble des problématiques dans une perspective nationale et provinciale<sup>96</sup>.

L'histoire des femmes pendant la Révolution française est un autre exemple de l'extension de ce champ d'étude. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, des auteurs se saisissent de cette question, comme Jules Michelet dans son ouvrage *Les femmes et la Révolution*, publié en 1900<sup>97</sup>. Albert Mathiez leur consacre un article en 1908 dans les *Annales historiques de la Révolution française* intitulé « Les femmes et la Révolution française<sup>98</sup> ». Un certain

91. FURET F., *La Révolution: de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988.

92. FURET F., OZOUF M. (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, Paris, 2007 (première édition: 1988).

93. BOURDIN P. (dir.), *Costumes, décors et accessoires dans le théâtre de la Révolution et de l'Empire*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010.

94. MARTIN J.-C., *La Vendée et l'histoire: accepter la mémoire pour écrire l'histoire*, Paris, Perrin, 2007.

95. BRUNEL F., « Les derniers Montagnards et l'unité révolutionnaire », *AHRF*, n° 229, 1977, p. 385-404; BIARD M., *Les Politiques de la Terreur, 1793-1794*, Rennes, PUR, 2008.

96. BOUTIER J., BOUTRY P., *Atlas de la Révolution française*. Paris, Éd. de l'EHESS 1992.

97. MICHELET J., *Les Femmes et la Révolution*, Paris, A. Delahays, 1855.

98. MATHIEZ A., « Les femmes et la Révolution Française », *AHRF*, n° 1, 1908.

nombre d'ouvrages traversent le siècle comme celui de Paul-Marie Duhet *Les Femmes et la Révolution* publié en 1971<sup>99</sup>. Cependant, il faut attendre le bicentenaire de la Révolution pour connaître un réel engouement autour de cette nouvelle problématique, elle se caractérise par une multiplication de thèses et de synthèses sur ce thème. La thèse de Dominique Godineau soutenue en 1988 sur les femmes du petit peuple parisien ouvre des perspectives de recherches importantes en particulier sur les différents types d'entrées des femmes dans le champ politique<sup>100</sup>. Une multiplication de synthèses voit le jour, comme celle de Rosa Annette *Citoyennes : les femmes et la Révolution française* publiée en 1988<sup>101</sup>. Parallèlement, de nombreux écrits abordant d'autres thèmes d'étude prennent en compte la problématique femme et genre dans leurs recherches, comme la thèse de Christine Peyrard sur les Jacobins de l'Ouest<sup>102</sup>. L'historiographie américaine est riche en ouvrages sur le sujet comme celui de Joan Scott *La Citoyenne paradoxale* publiée en 1996 aux États-Unis, ou encore le livre de Joan Landes *Women and the Public Sphere in the French Revolution* publié en 1988<sup>103</sup>. À la fin des années 2000, un nombre important de nouvelles analyses ont émergé et sont synthétisées dans un article sous forme d'entretiens publié en octobre-décembre 2009 sous le titre « Femmes, genres et Révolution » et dans l'ouvrage de Jean-Clément Martin *La Révolte brisée : femmes dans la Révolution française et l'Empire* paru en 2008<sup>104</sup>. Œuvre globale, l'auteur souhaite y dresser un tableau de la Révolution du point de vue des femmes n'omettant aucun de ses aspects, de la militante révolutionnaire à la place des femmes dans le mouvement vendéen.

Dominique Godineau, dans un article intitulé « Histoire sociale, histoire culturelle, histoire politique : la question du droit de cité des femmes », montre que la question de la politisation des femmes pendant la période révolutionnaire se nourrit d'interrogations diverses<sup>105</sup>. La première d'entre elles envisage « les ressorts de l'exclusion<sup>106</sup> ». Questionnant la citoyenneté, la différenciation genrée des espaces ou les représentations masculines ou féminines du pouvoir révolutionnaire, cette problématique est largement représentée dans l'historiographie américaine. Ces historiennes mettent en

99. DUHET P.-M., *Les Femmes et la Révolution 1789-1794*, Paris, Gallimard, 1971.

100. GODINEAU D., *Les Citoyennes...*, *op. cit.*

101. ROSA A., *Citoyennes : les femmes et la Révolution française*, Paris, Messidor, 1988.

102. PEYRARD C., *Les Jacobins de l'Ouest : sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie, 1789-1799*, Paris, PUS, 1996.

103. SCOTT J., *La Citoyenne paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1998 ; LANDES J. B., *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

104. GODINEAU D., HUNT L., LAPIED M., MARTIN J.-C., VERJUS A., « Femmes, genre et Révolution », *AHRF*, n° 358, octobre-décembre 2009, p. 143-166 ; MARTIN J.-C., *La Révolte...*, *op. cit.*

105. GODINEAU D., « Histoire sociale, histoire culturelle, histoire politique : la question du droit de cité des femmes », dans LAPIED M., PEYRARD C. (dir.), *La Révolution française au carrefour des recherches*, PUP, Aix-en-Provence, 2003, p. 293-302.

106. *Ibid.*

lumière le paradoxe qui existe entre une Révolution qui proclame des droits naturels à tous les êtres humains et l'exclusion des femmes de la citoyenneté. Cette dernière est définie au sens large : le droit de vote, la défense de la nation et les sociétés politiques. La seconde interrogation vise à définir les arguments apportés contre l'exclusion des femmes. Ainsi, les travaux sur Olympe de Gouges ou Condorcet permettent de montrer l'existence d'un discours pro-égalité entre les femmes et les hommes<sup>107</sup>. La troisième interrogation cherche à analyser les modalités de l'exclusion des femmes que ce soit autant des droits citoyens, que des espaces politiques.

Pour conduire ces différentes problématiques, les historiens de la Révolution utilisent des outils théoriques permettant de questionner la sphère politique en construction. Ils s'approprient différents concepts comme ceux de champ politique, d'espace public ou sphère publique/privée. La zone de tension qui existe entre ces trois concepts permet de définir réellement les diverses formes de politisation. Peut-on penser que ce qui est socialement rattaché – pendant la période révolutionnaire – à la sphère publique, relève automatiquement du champ politique et de l'espace public ? Inversement, la sphère privée peut-elle être considérée comme un des territoires du champ politique ? Plus spécifiquement, peut-on observer la construction d'un champ politique et d'un espace public spécifique au monde rural ? Enfin, par quels moyens, les femmes de Beaumont-du-Périgord s'introduisent-elles dans la sphère publique, l'espace public et le champ politique beaumontais pendant la période révolutionnaire ? Quels nouveaux enjeux en résultent – localement et nationalement – en ce qui concerne l'accès des femmes aux pleins droits politiques ?

Se plaçant dans la filiation des travaux menés par les spécialistes de l'histoire des femmes et du genre en Révolution, cette étude se propose d'analyser le phénomène d'exclusion et d'intrusion des femmes dans la sphère politique révolutionnaire de Beaumont-du-Périgord. Ce ne sont pas tant les théories de l'exclusion, déjà abondamment étudiées, mais bien ses modalités qui seront analysées ici. Nous nous efforcerons de présenter les moyens utilisés par les femmes beaumontaises pour s'introduire dans un espace politique qui les exclut. Travaillant sur un espace rural restreint, il conviendra de questionner les conclusions apportées à cette question au prisme de la ruralité. Ainsi, il pourrait être intéressant de dégager des mécanismes mentaux spécifiques aux zones rurales, et plus particulièrement au Périgord. Cette étude tentera donc un nouvel éclairage si ce n'est sur l'histoire de la Révolution en Périgord, tout du moins sur celle de Beaumont. Enfin, dans un souci de *visibilisation* des femmes rurales pendant cette période charnière, elle proposera l'esquisse d'une nouvelle grille de lecture des phénomènes révolutionnaires ruraux à l'aune de l'histoire des femmes et du genre.

Pour répondre à ces différentes questions, une première partie sera consacrée à une présentation générale de l'espace géographique et de l'espace social

107. BLANC O., *Olympe de Gouges : une femme de libertés*, Paris, Syros-Alternatives, 1989.

beaumontais. Dans une seconde partie, nous questionnerons l'introduction de la Révolution dans la vie quotidienne des femmes, et leur intervention dans la sphère publique et le champ politique. Puis, dans une troisième partie, seront présentées à la fois les préalables requis et les moyens, permettant l'entrée des femmes dans le champ politique et l'espace public. Enfin, la dernière partie étudiera les différentes statures politiques des femmes beaumontaises : sociétaire, sœur politique et citoyenne.